

Le bénévolat c'est quoi ?

Le bénévolat est l'engagement libre et non rétribué de personnes qui agissent pour d'autres ou pour l'intérêt collectif, dans un cadre qui va au-delà de l'entraide familiale ou amicale.

La ou le bénévole est donc celle ou celui qui s'engage de son plein gré, sans percevoir en retour de rémunération de quelque sorte que ce soit. L'engagement dans une action au service d'un tiers ou d'un collectif s'effectue dans une relation équilibrée contribuant à l'épanouissement personnel de tous, sans aucun lien de subordination.

1. Pourquoi cette charte ?

Cette charte définit le cadre de l'engagement des bénévoles au sein du tiers-lieu Le 5, espace de rencontres, de partage et de créativité. Elle repose sur des valeurs communes : bienveillance, responsabilité, ouverture et solidarité.

2. L'engagement du bénévole

En tant que bénévole, je m'engage à :

- Participer dans un esprit collectif et solidaire ;
- Respecter les valeurs du 5 ;
- Assurer mes missions avec sérieux, autonomie et bienveillance ;
- Prévenir si je ne peux pas assurer une mission prévue ;
- Prévenir de mon souhait de me désengager de ma mission de bénévole dans un délai convenable ;
- Respecter les personnes, les espaces, le matériel et le voisinage ;
- Garder confidentiels les échanges sensibles ou personnels ;
- M'acquitter de la cotisation annuelle ;
- Respecter le règlement intérieur du 5.

3. Ce que le 5 s'engage à vous offrir

Le 5 s'engage à :

- Vous accueillir avec respect et bienveillance ;
- Vous accompagner dans vos missions ;
- Clarifier les missions et les attentes ;
- Proposer un cadre sécurisé, sans pression, et ouvert à l'écoute ;
- Valoriser l'investissement de chacun ;
- Favoriser la formation, l'échange de savoirs ;
- De la convivialité ;
- Une couverture et le bénéfice d'une assurance responsabilité civile dans le cadre des activités confiées ;
- À vous offrir 2 consommations pendant votre service et de quoi grignoter.

4. Fonctionnement collectif

Le 5 est un projet participatif. Les décisions importantes sont prises collectivement. Les idées, critiques et propositions sont les bienvenues et participent à la vie du lieu.

Fait à Audincourt,

Le 15 mai 2025.